

PACK REGLEMENTAIRE : HACCP & PERMIS D'EXPLOITATION
NIVEAU 3

Objectifs de la formation	Acquérir une bonne maîtrise de l'exploitation spécifique d'un débit de boissons, maîtriser les obligations particulières de la vente d'alcool, connaître les normes législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui leur sont applicables.
Programme de la formation	Module professionnel Permis d'exploitation : 21H Module professionnel HACCP : 14H
Modules	Permis d'exploitation : Le cadre législatif et réglementaire, Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons, Les obligations d'exploitation, Les fermetures administratives et judiciaires / réglementation locale, aliments et risques pour le consommateur HACCP : l'hygiène des denrées alimentaires : paquet hygiène, traçabilité, gestion des non-conformités, bonnes pratiques d'hygiène (bph), procédures fondées sur le hasard analysis critical control point (haccp)
Validation et sanction	A l'issue de la formation, le stagiaire sera détenteur des attestations suivantes: Permis d'exploitation HACCP Il recevra également : Une attestation individuelle de formation
Durée totale	35 H
Heures en centre	35H
heures en entreprise	
Modalités de l'alternance	
durée hebdomadaire en centre	35
Conventionnement	Oui/non
Financier(s)	Région Pôle Emploi CPF OPCO
Tarif	1015 soit 525 Permis d'exploitation et 490 HACCP
Conditions d'accès	Diplôme de niveau 3, et une expérience professionnelle dans l'Hôtellerie, Restauration
Public cible	Demandeur d'emploi, salariés
Modalités de recrutement et d'admission	
Niveau d'entrée	3
Lieu de réalisation de l'action	Abymes
Contacts	Responsable de l'action : Morgane RANVEL GRETA de la Guadeloupe 05 90 85 16 27



adresse de l'agence	GRETA de la Guadeloupe Pôle "Hôtellerie Restauration Tourisme"
Dates prévisionnelles	Du 18 au 22 janvier 2020
Adresse d'inscription	Siège administratif : Résidence les Cannelières – BP 548 - 97139 LesAbymes - Site internet : www.gretaguadeloupe.fr - Facebook Greta Guadeloupe
Nombre de places	16
Etat du recrutement	Reste des places oui
Modalités	Entrées/sorties à dates fixes